

**Mémoire présenté dans le
cadre des consultations
prébudgétaires menées par le
gouvernement du Canada en vue du
budget de 2026**



Présenté le : 22 mai 2026

par le



**Canadian Crafts
Federation**

**Fédération canadienne
des métiers d'art**

Recommandations

1. Examiner et adapter l'échéancier, les conditions d'admissibilité et le niveau de financement des programmes fédéraux actuels et proposés en art, culture, tourisme et exportations.
2. Augmenter le financement de base des organismes de services aux arts pour leur permettre de soutenir les groupes qu'ils servent et favoriser la rétention du personnel qualifié en leur sein.
3. Abaisser les barrières commerciales et augmenter les investissements menant à la diversification des activités commerciales dans le secteur créatif. Réduire les coûts que fait peser le commerce sur les artisans et artisanes en s'attaquant aux tarifs douaniers et aux tâches essentielles, tout en mettant en place un financement fédéral ciblé qui favorise le développement des exportations, la diversification des marchés et l'adoption de mesures d'aide aux entrepreneuses et entrepreneurs du secteur.
4. Veiller à ce qu'au moins 1 % des dépenses du gouvernement du Canada soient réalisées dans le domaine des arts, de la culture et du patrimoine. Pour y parvenir au cours de l'exercice financier 2026-2027, le gouvernement devrait augmenter les sommes allouées de 270 millions de dollars en accordant :
 - a. 140 millions de dollars de plus au Conseil des arts du Canada;
 - b. 130 millions de dollars de plus au ministère du Patrimoine canadien.
5. Mettre en œuvre un programme d'assurance emploi destiné explicitement aux travailleurs et travailleuses du secteur des arts et de la culture.



Contexte

1. Examiner et adapter l'échéancier, les conditions d'admissibilité et le financement des programmes fédéraux actuels et proposés en art, culture, tourisme et exportations.

Malgré la mise en place, par les organisations canadiennes, de programmes innovateurs visant à soutenir les artistes et les entreprises du milieu des arts, l'accès aux ressources dont le secteur des métiers d'art a besoin est limité par le sous-financement, l'imposition de conditions d'admissibilité et les retards dans la prestation des services. Plusieurs programmes fédéraux instaurés avant la pandémie de COVID-19 étaient gravement sous-financés, fermaient la porte au secteur des métiers d'art ou prévoyaient un calendrier de présentation et d'approbation des projets contraignant, qui ne tenait pas compte des réalités de la planification et de la réalisation des projets. Encore à ce jour, les normes de prestation de services associées à certains programmes fédéraux représentent un obstacle important. Le programme Exportation créative Canada de Patrimoine canadien, par exemple, prévoit un délai d'approbation pouvant atteindre six mois à partir de la date limite de présentation des projets. Certains projets devant être terminés au 31 mars, il arrive donc que les organisations soient informées à la fin de l'exercice financier qu'elles obtiendront du financement, ce qui laisse peu de place à la planification, à l'octroi de contrats, aux déplacements, à la réalisation des activités et à la gestion responsable des fonds. En comparaison, dans plusieurs autres organisations fédérales, les décisions sont rendues en moins de trois mois, voire en un ou deux mois dans le cas des agences de développement régional.

Étant donné les conditions imposées aux entreprises individuelles, les courtes échéances associées au dépôt des demandes de financement, les retards dans la prise de décision et la nécessité d'obtenir du financement gouvernemental à différents échelons, les organisations du secteur des métiers d'art sont considérablement désavantagées.

Nous demandons que soient réexaminés les critères d'admissibilité et le calendrier des programmes actuels, et en particulier des programmes de Patrimoine canadien. À l'heure actuelle, il n'existe aucune possibilité de financement destinée exclusivement au secteur des arts et des métiers d'art au sein de ce ministère. L'accès au financement par notre secteur est limité, les organisations des domaines de la culture, du sport et du patrimoine devant se faire concurrence pour obtenir les fonds destinés à la réalisation de projets. Notons que certaines disciplines artistiques sont appuyées de fonds particuliers, comme le Fonds du Canada pour la présentation des arts, le Fonds du livre du Canada, le Fonds des médias du Canada et le Fonds du Canada pour les périodiques, notamment.

Nous demandons que deux sources de financement exclusives aux arts visuels soient établies :

- a. un fonds pour soutenir l'exploitation des organisations du secteur des arts visuels et des métiers d'art qui ont pour mandat de favoriser l'essor, la promotion et la croissance des arts visuels, y compris des métiers d'art, de même que le développement professionnel et l'innovation dans le secteur;

- b. un fonds pour le mentorat, la formation et les activités de marketing permettant d'offrir aux artistes des services consultatifs adaptés au secteur et appuyant le développement professionnel et l'entrepreneuriat. Un tel financement serait particulièrement utile aux propriétaires d'entreprises individuelles, celles-ci étant actuellement inadmissibles aux programmes de microsubventions, comme le programme Développez vos activités commerciales en ligne d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada.

2. Augmenter le financement de base des organismes de services aux arts.

Les organismes de services aux arts, comme la Fédération canadienne des métiers d'art (FCMA/CCF), jouent un rôle essentiel : ils soutiennent les artistes et font la promotion des arts. Cela dit, un grand nombre de conseils provinciaux et territoriaux, et d'organisations auxiliaires peinent à survivre, le financement de base étant insuffisant et instable. **Le manque de financement donne lieu à un fort taux de renouvellement du personnel, à la perte du savoir institutionnel et à la difficulté de recruter et de retenir le personnel qualifié.**

Le financement reçu par les conseils des métiers d'art provinciaux et territoriaux est variable, ce qui affecte la sécurité et la qualité de vie des artisanes et artisans. De nombreux conseils, parmi lesquels la FCMA/CCF, n'ont pas vu leur financement de base augmenter depuis plusieurs années et doivent mener leurs activités en utilisant le financement accordé pour la réalisation de projets particuliers. Ils sont en constante recherche de subventions de courte durée pour retenir leur personnel permanent.

Le financement étant insuffisant, les conseils peinent à soutenir les artisanes et artisans qui composent leur membrariat, ce qui met ces derniers en difficulté. Il se crée alors un cercle vicieux : les artisans et artisanes doivent recevoir l'appui de leur conseil pour poursuivre leur pratique et la pérenniser, mais, sans revenu adéquat, ils et elles n'ont pas les moyens d'être membres d'un conseil. Sans visibilité, il est impossible d'obtenir du financement, et sans financement, il est difficile d'augmenter sa visibilité.

On attend de la FCMA/CCF et des conseils des métiers d'art provinciaux et territoriaux qu'ils assument l'entièreté des coûts liés au soutien du secteur, qui comprennent ceux associés à la gestion, aux communications, au travail de revendication, à la conception de programmes, aux services aux membres, à la collecte de données, à la production de rapports, à la traduction, à l'infrastructure numérique, à la gouvernance, au travail du personnel ou au travail nécessaire pour présenter aux artistes des occasions et des ressources. Toutefois, ces organisations exercent un contrôle limité sur la durée, la hauteur et la stabilité du financement qu'elles reçoivent. La FCMA/CCF est souvent confrontée à une pression financière engendrée par l'insuffisance du financement de base, et les droits d'adhésion des conseils qui forment son membrariat ne peuvent, à eux seuls, soutenir ses activités de manière viable. La Fédération doit impérativement avoir accès aux fonds suffisants pour soutenir ses membres en difficulté, tout comme les conseils doivent avoir les ressources nécessaires pour aider les artisanes et artisans œuvrant sur leur territoire. Malheureusement, la structure de financement actuelle rend l'atteinte de cet objectif impossible.

Le gouvernement fédéral, en application du principe de subsidiarité, doit accorder du financement aux entités qui se trouvent à proximité de ceux et celles qui sont dans le besoin.

3. Commerce, tarifs douaniers et diversification du secteur créatif

Les artisanes et artisans canadiens se voient exclus des marchés qu'elles et ils ont toujours occupés. En raison de l'intensification des tensions commerciales internationales, les créateurs et créatrices qui façonnent l'identité culturelle canadienne deviennent les victimes involontaires des politiques économiques.

La FCMA/CCF représente des organisations professionnelles du secteur des métiers d'art de partout au Canada et joue ainsi un rôle unique dans la défense des métiers d'art. Dans un récent sondage mené auprès des membres de la FCMA/CCF, les **deux tiers des personnes interrogées ont dit dépendre de ventes réalisées sur le marché américain, et un quart d'entre elles affirment tirer jusqu'à 99 % de leurs revenus** de ces transactions. Les coûts associés aux tarifs douaniers ne font qu'ajouter à l'instabilité des relations commerciales, qui a fait faiblir la demande et provoqué un ralentissement marqué des ventes dans l'ensemble du secteur des métiers d'art. **De plus, 78 % des personnes interrogées déclarent avoir été affectées négativement par les tarifs douaniers, par l'incertitude politique ou par l'instabilité économique.** Non seulement les tarifs douaniers actuels et anticipés **menacent la capacité des entreprises du secteur des métiers d'art à accéder à des matériaux abordables, mais ils compromettent les ventes d'œuvres et réduisent l'accès aux marchés.**

Les politiques commerciales actuelles affectent les entreprises du secteur des métiers d'art de manière disproportionnée, puisqu'elles donnent lieu à :

- une augmentation du coût des matières brutes, en raison de l'imposition de tarifs douaniers et des mesures de représailles;
- une diminution de la compétitivité des produits faits à la main dans le marché des exportations;
- une réduction de l'accès aux marchés par les petits producteurs indépendants.

La structure du secteur des métiers d'art ne fait qu'accentuer ces répercussions. Dans le secteur des métiers d'art, la production repose sur :

- la fabrication à petite échelle
- l'utilisation de savoir-faire hautement spécialisés
- un travail à forte intensité

Par conséquent, la production dans le secteur des métiers d'art est peu adaptée aux modèles commerciaux standards applicables au secteur industriel et exige l'adoption de mesures particulières.

Les métiers d'art, toutefois, sont un moteur économique puissant, quoique sous-utilisé. La part du secteur dans le PIB canadien s'élève à plusieurs milliards de dollars. Les métiers d'art emploient près de 30 000 personnes et participent de manière significative aux exportations. De plus, les métiers d'art stimulent le tourisme, soutiennent les économies locales et donnent lieu à une forme de diplomatie culturelle : les objets faits main permettent de bâtir des ponts entre les marchés mondiaux et l'identité canadienne.

Pour faire face aux pressions immédiates et favoriser l'essor du secteur à long terme, la FCMA/CCF recommande d'adopter une approche à deux volets :

1. Abaisser les barrières commerciales pour le secteur des métiers d'art

- Supprimer ou réduire les droits de douane imposés sur les produits canadiens issus des métiers d'art, qui sont faits à la main et à petite échelle;
- Exempter les petites entreprises du secteur des métiers d'art des tarifs imposés sur les matières brutes comme mesure de représailles;
- Mettre en place des politiques commerciales qui reflètent la réalité des microentreprises et de la production dans le secteur créatif.

2. Augmenter les investissements menant à la diversification des activités commerciales dans le secteur créatif

Débloquer une enveloppe fédérale visant à soutenir la croissance et la diversification des exportations dans le secteur créatif grâce, notamment :

- au développement de marchés autres que les États-Unis, comme l'Europe, le Royaume-Uni et l'Asie;
- à la participation à des expositions et à des foires internationales, et à des missions commerciales;
- à des activités de mentorat et de formation, et à des programmes de développement de l'entrepreneuriat portant sur les exportations;
- à des investissements dans l'expédition, la logistique et l'infrastructure de vente en ligne;

- à la collecte de données sur les marchés d'exportation et à la recherche dans le secteur.

L'approche proposée est en parfaite adéquation avec les priorités du gouvernement fédéral en matière de résilience économique, de diversification des exportations et de diplomatie culturelle.

Les métiers d'art occupent une place unique : ils forment tant un milieu d'échanges culturels qu'un secteur propice aux exportations. Grâce à des investissements ciblés et des politiques adéquates, les métiers d'art peuvent contribuer à augmenter la présence du Canada sur la scène mondiale tout en assurant la pérennité des milliers de petites entreprises du secteur créatif qui existent au pays.

Les entreprises du secteur des métiers d'art font partie intégrante du tissu culturel et de l'écosystème entrepreneurial canadiens. Elles sont touchées de manière disproportionnée par les politiques commerciales d'application large, inadaptées à leurs modèles de production uniques, qui reposent sur la fabrication à petite échelle et sur des savoir-faire hautement spécialisés. Les métiers d'art sont bien plus qu'une activité commerciale; ils sont l'expression du patrimoine, de connaissances et de l'esprit communautaire.

Rôle des métiers d'art dans le développement économique au Canada

Les métiers d'art sont un puissant moteur économique : ils suscitent l'intérêt tant localement qu'à l'échelle internationale et mettent en relation les consommateurs et consommatrices, et les objets faits à la main. Ils stimulent le tourisme, les exportations et l'entrepreneuriat, et contribuent au dynamisme de communautés partout au Canada. Les métiers d'art sont un ensemble de pratiques culturelles en plein essor et un puissant moteur économique. **Les dernières données de Statistique Canada révèlent qu'en 2023, la part du secteur des métiers d'art dans le PIB canadien était d'environ 2,8 milliards de dollars et que ce secteur a permis la création de 29 991 emplois.**

L'ampleur de cette contribution à l'économie ne fait que rappeler l'importance du soutien et des investissements consentis au secteur des métiers d'art pour le développement économique et la richesse culturelle à l'échelle du pays.

Les recommandations présentées ici, toutes essentielles, visent à soutenir le secteur des métiers d'art, à assurer la viabilité des organismes de services aux arts et la stabilité financière des artisanes et artisans, et à reconnaître l'importance du rôle que jouent les arts, la culture et le patrimoine au Canada. Il est grand temps de consentir des investissements à ces secteurs pour favoriser le dynamisme et l'inclusivité du secteur culturel, au bénéfice de tous les Canadiens et Canadiennes.

3. Veiller à ce qu'au moins 1 % des dépenses du gouvernement du Canada soient réalisées dans le domaine des arts, de la culture et du patrimoine.

Les secteurs des arts, de la culture et du patrimoine sont essentiels à la vie économique et culturelle du Canada. Malgré tout ce qu'ils apportent, ces secteurs sont souvent confrontés à des problèmes de financement. Nous appuyons la recommandation de la Coalition canadienne des arts voulant qu'au moins 1 % des dépenses du gouvernement du Canada soient réalisées dans le domaine des arts, de la culture et du patrimoine, et ce, de manière permanente. Pour ce faire, il faudrait consentir à ces secteurs un investissement supplémentaire de 270 millions de dollars, dont 140 millions au Conseil des arts du Canada et 130 millions au ministère du Patrimoine canadien.

Cette recommandation est conforme aux priorités énoncées par le premier ministre dans sa [lettre de mandat](#).

De plus, en 2021, le secteur a contribué de manière importante aux exportations de produits culturels, cette contribution s'élevant à 4,53 milliards de dollars. Ces chiffres démontrent l'apport essentiel du secteur des métiers d'art à l'économie canadienne, sa valeur culturelle et son potentiel de croissance et de développement.

En accordant au moins 1 % des dépenses du gouvernement à ce secteur névralgique, on s'assurerait que des investissements y sont faits de manière durable, on soutiendrait l'octroi de subventions pour l'exploitation des organisations qui y œuvrent, on augmenterait le financement des musées, des galeries, des festivals et de l'infrastructure culturelle, et on combattrait la précarité à laquelle sont confrontés de nombreux artistes et travailleuses et travailleurs du milieu culturel.

4. Mettre en œuvre un programme d'assurance emploi destiné explicitement aux travailleurs et travailleuses du secteur des arts et de la culture.

Les artisanes et artisans, et les travailleurs et travailleuses du secteur culturel n'ont souvent pas accès à la même couverture sociale que les gens travaillant dans d'autres secteurs. En instaurant un programme d'assurance emploi pour les travailleurs et travailleuses du milieu culturel, on répondrait à un besoin criant. On leur ferait profiter de règles semblables à celles s'appliquant aux personnes pratiquant le travail autonome, comme les pêcheuses et pêcheurs, les coiffeurs et coiffeuses et les chauffeuses et chauffeurs. Un tel programme permettrait aux personnes pratiquant le travail autonome de participer à un régime d'assurance emploi et d'obtenir des prestations leur offrant un filet de protection lors de périodes creuses.

Dans un rapport de 2023 intitulé [Améliorer le statut de l'artiste au Canada](#), le Comité permanent du patrimoine canadien souligne la nécessité d'une rémunération juste pour les artistes. En mettant en œuvre un programme d'assurance emploi destiné au secteur culturel, on comblerait ce besoin et on assurerait la stabilité financière des artisanes et artisans, et des autres travailleurs et travailleuses du milieu culturel.



La Fédération canadienne des métiers d'art

En tant que fédération formée d'organisations, la FCMA/CCF travaille de concert avec les conseils des métiers d'art provinciaux et territoriaux et les organismes qui leur sont affiliés afin d'unifier, d'enrichir, d'autonomiser et de célébrer le secteur des métiers d'art professionnels au moyen de projets collaboratifs, et d'activités de réseautage et de développement communautaire. Les conseils des métiers d'art provinciaux et territoriaux (CMAP/CMAT) agissent à plusieurs niveaux – tant de manière indépendante et régionalisée que sous l'égide de la FCMA/CCF – afin de stimuler la création et l'activité économique dans le secteur des métiers d'art. La FCMA/CCF et les CMAP/CMAT représentent toutes les disciplines des métiers d'art, et réalisent souvent des projets qui font intervenir plus d'une discipline. Les CMAP/CMAT jouent un double rôle au sein du secteur canadien des métiers d'art : ils font la promotion à la fois de la culture entourant les métiers d'art et de l'utilité de ces derniers. Leurs activités vont de l'exploitation de galeries publiques permanentes et de boutiques et l'organisation de salons saisonniers pour le compte de leurs membres et, parfois, pour de toutes les artisanes et tous les artisans professionnels, à l'adoption de stratégies pour stimuler le commerce intérieur et international. La FCMA/CCF compte, parmi ses membres, dix conseils des métiers d'art provinciaux et 15 organisations affiliées.

Grâce à son conseil d'administration formé de 18 membres, la FCMA/CCF assure une représentation continue de l'ensemble des provinces et territoires. Les fonds nécessaires à l'exploitation de l'organisation proviennent des cotisations des membres, d'activités de financement et d'une subvention reçue du Conseil des arts du Canada grâce à son statut d'organisation nationale de services aux arts. En 2018, la FCMA/CCF réunissait plus de 5 700 artisanes et artisans professionnels canadiens, si on ne tient compte que des membres des conseils des métiers d'art. La portée de la FCMA/CCF s'étend également à de nombreuses organisations nationales, internationales et régionales, qui participent à ses activités, et à ses organisations membres, qui sont parties prenantes de ses activités tenues en personne et en ligne.

des **MÉTIERS D'ART** aux **VISAGES MULTIPLES**

COMMUNAUTÉS

Les métiers d'art sont profondément enracinés dans les communautés. Depuis toujours, les artisans et artisanes se réunissent pour accroître leur résilience, travailler à l'atteinte d'objectifs communs et obtenir du soutien professionnel.

TECHNOLOGIE

Les métiers d'art sont étroitement liés aux changements technologiques qui marquent les sociétés. Les pratiques artisanales, en constante évolution, sont le reflet de l'emploi de nouveaux outils et de nouvelles technologies, mais elles sont aussi ce qui entraîne l'adoption.

MATÉRIAUX ET PROCÉDÉS

Les métiers d'art accordent une place centrale à des matériaux et procédés longuement perfectionnés. Ils sont l'expression de l'interaction entre les connaissances de l'artisan ou de l'artisane, et le matériau.

APPRENTISSAGE

Les métiers d'art sont portés, depuis longtemps, par l'envie qu'ont les gens d'apprendre par la pratique. Cette forme d'apprentissage est aujourd'hui animée d'un nouveau souffle grâce à l'intérêt renouvelé pour la transmission des savoir-faire entre pairs.

EXPRESSION ARTISTIQUE

Les métiers d'art tirent leur origine de l'expérience humaine; ils traversent les frontières géographiques et culturelles. Le travail artisanal peut rattacher l'être humain à une communauté, lui procurer du bien-être et lui faire prendre conscience du pouvoir transformateur de son savoir-faire.

ÉCONOMIE

Les métiers d'art sont un puissant moteur économique : ils suscitent l'intérêt tant localement qu'à l'échelle internationale et mettent en relation les consommateurs et consommatrices, et les objets artisanaux. Ils stimulent le tourisme, les exportations et l'entrepreneuriat, et contribuent au dynamisme de communautés partout au Canada.

TRADITIONS ARTISANALES

Les métiers d'art sont ancrés dans d'anciennes traditions artisanales, mais ils en assurent également l'évolution. L'objet artisanal peut exprimer, réaffirmer et remettre en cause des idées de nature identitaire.

HISTOIRE DE L'HUMANITÉ

Les métiers d'art font partie intégrante de l'histoire millénaire qu'est celle de l'humanité. Le besoin de fabriquer des objets ayant des fonctions utilitaires, cérémonielles ou expressives remonte aux premières sociétés humaines, et il s'observe dans toutes les cultures.

ÉCHANGES CULTURELS

Les métiers d'art facilitent les échanges culturels en transcendant le langage. Grâce aux pratiques et aux traditions artisanales, nous apprenons à nous connaître les uns les autres, nous découvrons nos points communs et nous échangeons des connaissances.